Plein Gaz

0CTOBRE 2007

BULLETIN DE L'AERO-CLUB DE LA SOMME
ABBEVILLE—BUIGNY SAINT MACLOU

NUMERO 2

LE MOT DU PRESIDENT

« Plein gaz » dont voici le deuxième numéro, est un bulletin de liaison ouvert à tous les membres de l'ACS.

Peut-être avez-vous des choses à proposer, des observations à faire; alors, utilisez-le.

Je profite de cette édition pour rappeler que l'Aéro-Club est une association qui relève de la Loi de 1901, portée, comme toutes les associations de ce type, par une poignée de bénévoles dévoués qui ne ménagent guère leur temps.

Dans ces conditions, la modeste cotisation qui vous est demandée ne constitue pas un achat de services, mais une participation au fonctionnement (entretien des bâtiments, assurance, téléphone…) ou à l'investissement. Elle est calculée au plus juste et, même si parfois on souhaiterait plus de disponibilités, plus de services, elle ne permet pas tout.

Pour exemple, la présence d'un salarié afin d'assurer ne serait-ce que l'accueil et une permanence téléphonique nécessiterait de tripler le montant de cette cotisation.

Alors, à l'ACS comme dans les autres associations du même type, on ne doit pas seulement venir prendre; il faut aussi savoir donner.

Je sais que chacun en est conscient et que je peux compter sur vous tous à ce propos

Pierre DARRAS

NOS BREVETES

La remise officielle des diplômes pour l'année 2008 s'est effectuée le 29 septembre dernier devant une assistance nombreuse. Au palmarès:

- 12 brevets d'Initiation Aéronautique (BIA)
- 5 brevets de Pilote de planeur (BPP)
- 4 brevets de Base avion (BB)
- 1 brevet de Pilote Privé (PPL)

Une très bonne année pour le club.
Vous trouverez en pages intérieures la liste des lauréats.

PROCHAINES REUNIONS DU CA et ASSEMBLEE GENERALE 2008

Les réunions du Conseil d'Administration pour l'année 2008 sont fixées aux dates suivantes:

- Vendredi 11 Janvier
- Vendredi 04 Avril
- Vendredi 04 Juillet
- Vendredi 03 Octobre

L'Assemblée Générale aura lieu le Dimanche 27 Janvier. Le repas traditionnel se fera au restaurant Les Pilotes, à St Valéry S/S.

SOMMAIRE

Le mot du Président..... 1

Nos brevetés 2007 1

Conseil d'Administration et Assemblée Générale. 1

Informations diverses..... 2

Quelques règles pour mieux vivre ensemble 2

Notre palmarès 2007..... 3

Des nouvelles du BIA 3

Vol à voile: le stage d'Argenton S/C 3

Concours « Quels sont ces châteaux? ». 3

Du côté de la mécanique 3

Voyage en Corse (Compte rendu)..... 4

Vue de châteaux..... 4

FERMETURE DU HANGAR AVIONS

Dans les prochaines semaines, un dispositif de fermeture et de sécurisation du hangar avions sera installé.

Les portes seront fermées de l'intérieur et la zone sera couverte par le système d'alarme.

En pratique, le pilote qui voudra ouvrir les portes passera par la salle de cours après avoir désactivé l'alarme avec son badge. A l'inverse, après fermeture des portes, il sortira des locaux par cette même salle de cours.

Un lecteur de badge près de la porte de communication et une minuterie pour l'éclairage du hangar seront installés.

Une affiche dans l'accueil informera les membres du club de l'activation du système.

ACCES A LA PLATEFORME AVEC UN VEHICULE

Le portail d'accès à la plateforme est désormais muni d'un dispositif d'ouverture et de fermeture électrique commandé par une clé électronique dont le club est dépositaire d'un exemplaire.

Si vous devez pénétrer sur la plateforme avec votre véhicule, demandez la clé à un responsable du club ou à un agent de la CCI.

CHALLENGE JEAN MERMOZ

Le Challenge Jean Mermoz des Jeunes Pilotes de la Somme se déroule du 1er octobre au 31 décembre.

Il s'adresse aux jeunes pilotes (BB, TT ou PPL) et élèves pilotes de 15 à 21 ans et consiste à effectuer le plus grand nombre d'heures de vol durant cette période.

Cinq prix, allant de 150 à 400 euros seront décernés.

L'inscription des jeunes susceptibles d'être concernés est automatique.

INFORMATION SUR LES MISSIONS DU CONTROLE AERIEN

Pascal Faas, pilote du club et contrôleur aérien, présentera les missions du contrôle aérien lors d'une conférence destinée aux membres de l'ACS le Samedi 8 décembre à 17h30 (*Inscriptions sur le panneau qui sera affiché dans l'accueil).*

VOL A VOILE - REUNION

Une réunion consacrée à l'étude des perspectives de la section Vol à Voile aura lieu le Dimanche 4 novembre à 10h dans la salle de cours.

Présence indispensable des vélivoles et de tous les membres de l'ACS intéressés.

PEINTURE DU HANGAR N° 1

Appel aux bonnes volontés: pinceaux et pots de peinture attendent toujours les volontaires pour la peinture de la charpente du hangar n°1.

Si vous avez un peu de temps (et de courage) contactez O. CAUDRELIER.

FICHIER DES ADRESSES ELECTRONIQUES

Si vous disposez d' une adresse électronique, communiquez-la à Jean-Pierre LIGNIER, qui établit un fichier des adresses des membres de l'ACS.

Ce fichier sera utilisé à partir de 2008 pour la transmission des convocations et des informations sur la vie du club.

Bien entendu, ceux qui ne possèdent pas d'adresse électronique continueront à recevoir les informations par les voies habituelles.

QUELQUES REGLES POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Trois rappels qui ne sont pas inutiles:

Piste dégagée ou Pistes dégagées ?

L'aérodrome possède une 02/20 en dur et une 02/20 en herbe. L'annonce « *Pistes 02 dégagées à Abbeville* » (ou « *Pistes 20…* ») doit se faire lorsque la piste en dur et la piste en herbe sont dégagées.

Qui a la priorité ?

1. Un pilote au point d'attente 02/20 voit l'avion remorqueur aligné devant un planeur. Si le planeur a les ailes horizontales, c'est qu'il est prêt à décoller. Le pilote au point d'attente doit maintenir sa position et laisser l'attelage décoller. Si le planeur a une aile au sol, le pilote au point d'attente peut s'engager sur le taxiway, en restant toutefois vigilant.

2. Un pilote vient de se poser sur la 02 dure (ou la 20) et s'apprête à s'engager sur le taxiway alors que l'avion remorqueur est aligné devant un planeur. Dans tous les cas, l'avion qui veut s'engager sur le taxiway a priorité sur l'attelage, car la piste en dur doit être libérée au plus vite. Le pilote doit cependant s'assurer que sa manœuvre peut être effectuée sans risque. Le pilote de l'avion remorqueur doit attendre la fin du dégagement pour mettre les gaz.

Quand lever l'aile du planeur?

Lorsqu'il est prêt, le pilote de planeur lève le pouce. C'est, pour l'aide placé en bout d'aile, le signe qu'il peut positionner l'aile à l'horizontale; pour le pilote de l'avion remorqueur, l'aile horizontale (vue dans le rétroviseur) est le signe que le planeur est prêt au décollage.

Mais ces actions ne doivent pas être accomplies à la légère:

- le pilote du planeur: même si la piste est dégagée (cf. le CRIS) il ne doit en aucun cas lever le pouce s'il a entendu un aéronef s'annoncer en finale
- l'aide en bout d'aile: après le signal (pouce levé) du pilote du planeur, il doit vérifier plusieurs points avant de lever l'aile: aérofreins du planeur rentrés et verrouillés, aucun objet sur le planeur (ailes, fuselage, trolley de queue enlevé), cable tendu, piste dégagée devant, pas d'avion sur la piste en dur au décollage ou prêt à s'engager sur le taxiway après atterrissage, pas d'aéronef en finale, ni pour la piste en dur ni pour la piste en herbe. Ces vérifications doivent se faire sans précipitation, et c'est uniquement quand tout est OK que l'aile peut être levée.

le pilote de l'avion remorqueur: même si la piste est dégagée, même si l'aile du planeur est à l'horizontale, il ne met pas les gaz si un aéronef est annoncé en finale ou si un avion s'apprête à s'engager sur le taxiway après atterrissage.

Alain CLOUET
François DUVOLLET

Informations diverses...

DES NOUVELLES DU B.I.A.

Les cours ont repris, avec 11 élèves inscrits.

Les formateurs sont:
- Michel BELLEGUEILLE, Louis ADAMS: aérodynamique, mécanique du vol, aéromodélisme
- Alain CLOUET: téchnologie aéronautique, réglementation, navigation
- Guillaume FIERAIN:météorologie
- Vincent BERTRAND: histoire de l'aviation

Michel BELLEGUEILLE

DU COTE DE LA MECANIQUE

Travaux en cours:

UEA AVION

- Application de la consigne de navigabilité CN F 2003-348 « Renforcement du longeron » pour le DR400 F-GSRP. Ce travail sera effectué chez J.F. MARCANDIER à PERONNE. Il entraînera une indisponibilité du RP du 22 octobre au 9 novembre.

- Entretien courant des avions

Philippe HOUDANT

UEA PLANEURS

- Visite annuelle des appareils (.Au cours de l'hiver)
- Remplacement de deux micros (ASK 21 et Twin)
- Réparation d'un variomètre (Pégase)

Olivier CAUDRELIER

QUELS SONT CES CHATEAUX ?

Alors que plus de 60 bulletins ont été retirés, 15 seulement ont été déposés dans l'urne. Les autres ont-ils hésité faute d'avoir trouvé toutes les réponses?

Au palmarès: 1 seul participant a trouvé les 12 châteaux: Maxime COQUET. 8 Participants en ont trouvé 11.

A quand un concours sur les châteaux de la région?

Philippe SALLE
Claude DUBOIS

NOS BREVETES (du 30 septembre 2006 au 29 septembre 2007)

Brevet d'initiation aéronautique:

BERQUIN Rémi
BOULARD Charles
CAUDRELIER Simon
DERCOURT Pierre
DOURLENS Maxime
HATTE Quentin
HERBRECHT Kévin
LAMIRAULT Pierre-Alain
LEDUC Aurore
NORMAND Stéphane
NORTIEZ Valentin
QUENNESSEN Adrien

Brevet de Pilote de Planeur

BEAURIN Jean-Louis
CAUDRELIER Simon
FIERAIN Thomas
PEIGNOT Vincent
PRUVOST Basile

Brevet de Base:

COQUET Maxime
DOREMUS Maxime
GAY Didier
RASSE François-Cassandre

Brevet de Pilote Privé:

COQUET Maxime

VOL A VOILE : stage d'ARGENTON SUR CREUSE

Pour quelques uns d'entre nous, les vacances d'été se sont déroulées sur l'aérodrome d'Argenton sur Creuse. Cet aérodrome accueille l'été les aéro-clubs voltige de Dassault Aviation et les vélivoles de l'ACES de Saint Romain de Bolboc. Ces derniers descendent toute leur activité, à savoir: 2 remorqueurs et une douzaine de planeurs. Pour le reste de la présence vélivole, on trouve 3 planeurs de Reims, 1 de Saint-Quentin et 6 d'Abbeville.

Les moyens de logement sont laissés au libre choix des participants, il est possible de camper sur place, d'y installer une caravane avec branchement électrique ou de louer un gîte à proximité.

Pour notre club, ce stage permet de réaliser de beaux vols sur la campagne, de réaliser plus facilement qu'à Abbeville des épreuves pour les badges FAI et facilite l'école sur la campagne pour les élèves.

C'est ainsi que 2 épreuves de durée de 5 heures, 1 distance de 50 Km, 3 gains d'altitude de plus de 1000 m comptant pour le badge d'argent de la FAI ont pu être réalisés.

Pour la « perfo », plusieurs vols de plus de 300 km ont été réalisés.

L'ensemble de nos 6 planeurs a réalisé un total de 163h 15 de vol malgré une météo plutôt moyenne.

Depuis quelques années, un ou deux planeurs du club sont descendus à Argenton en fonction du niveau des pilotes, ce stage est donc ouvert à tous les membres du club. L'organisation des vols y est bonne et les vols se font en toute sécurité grâce à un briefing quotidien. L'ambiance conviviale permet à tous de voler au mieux.

Guillaume FIERAIN

LE RECONNAISSEZ-VOUS ?

Le 22 juin dernier nous célébrions les 70 ans de présence au club de notre ami René GEORGES.

A cette occasion, un vol sur Stampe, avion qu'il a piloté après la guerre et sur lequel il possède de nombreuses heures de vol, lui avait été offert.

René vient d'effectuer ce vol et, pour la circonstance, il a revêtu une tenue d'époque.

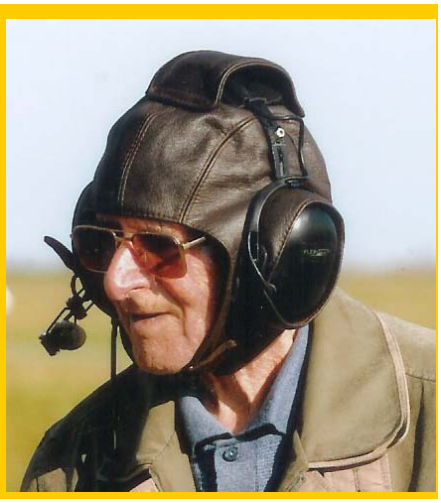

VOYAGE EN CORSE

Notre premier voyage en Corse en 2002 nous avait laissé des regrets. Une défaillance de l'horizon artificiel sur l'ancien CESSNA F-BXZS avait retardé notre départ, et finalement c'est avec le DR 400-120 F-GSRP que nous avions entrepris ce voyage.

Partis vers 11h d'ABBEVILLE, avec des escales obligées à TROYES et à VALENCE pour refaire le plein, nous nous sommes posés à CUERS à 19h, trop tard pour faire la traversée. Ce jour-là, un fort vent soufflait du Sud à 40 kt, ce qui n'est pas habituel dans ce sens sans la vallée du Rhône, faisant tomber notre vitesse sol à 150 km/h.

Ces éléments contraires n'ont pas permis de respecter notre programme. Nous avons dû décaler le tour de l'île au lendemain, mais le lendemain les conditions météo étaient si mauvaises que le F-RP est resté au parking à CALVI.

Le retour par contre s'est effectué sans problème en 2 étapes, avec toujours une escale à VALENCE.

Nous avons donc récidivé cette année avec le F-HABE, mais cette fois dans de bonnes conditions.

Partis d'ABBEVILLE à 9h30, nous nous sommes posés à PROPRIANO à 16h15 après une escale technique à VALENCE (pleins d'essence et dépôt du plan de vol). La journée du lendemain fut consacrée au tourisme: SARTENE, puis BONIFACIO qui vaut à elle seule le voyage.

Nous avons repris le CESSNA le troisième jour pour faire le tour de la CORSE par l'Est, via BONIFACIO, PORTO-VECCHIO, CORTE, BASTIA, CAP-CORSE et CALVI.

A nouveau le plein et le dépôt du plan de vol, tandis que nous assistons au ballet des « Canadair » sur un incendie de forêt juste à côté de l'aéroport.

Départ pour le continent à 14h, avec l'intention de faire étape à ANNEMASSE, mais les Alpes du Nord étant sous les nuages, nous sommes rentrés directement. Il était 20 heures. Avec 8h30 de vol, ce fut une longue journée; de quoi apprécier le pilote automatique.

Pierre DARRAS
Photo Claude DUBOIS

LA « VUE » de CHATEAUX

Ce lundi 13 Août 2007, Claude DUBOIS et Philippe SALLE, s'en sont allé survoler les belles pages d'Histoire de la Loire en « butinant » de château en château les vues magnifiques de ces prestigieuses demeures royales.

Elles sont posées sur des jardins et des parcs entrelacés de cours d'eau dont le dessin majestueux s'apprécie si bien avec un peu de hauteur.

Quel dommage que nous n'ayons pu embarquer un François Ier ou une Catherine de Médicis pour un survol de leur château.

Mais, sans être roi ou reine, nous sommes des pilotes et nous avions, ce jour-là, ce privilège « royal ». Alors à vos avions …

Et continuons de rayonner sur nos belles régions de France.

Philippe SALLE
Photo Claude DUBOIS

PS. Pour info: durée du voyage: moins de 6 heures, pour 3 pilotes; possibilité de changement de pilote à Angers, Saumur et Blois.